



Office franco-allemand pour les énergies renouvelables
Deutsch-französisches Büro für erneuerbare Energien

Office franco-allemand pour les énergies renouvelables (OFAEnR)

Feuille de route

Juillet 2013



L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables a été créé sur la base de la déclaration commune signée par Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et Peter Altmaier, Ministre fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire, le 7 février 2013 à Paris.

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables est soutenu par les entreprises de la filière renouvelable française et allemande ainsi que par un financement paritaire des gouvernements des deux pays. Il est implanté au sein du Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire à Berlin et du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie à Paris.

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables a pour objet :

- de traiter de thèmes d'intérêt commun relatifs aux énergies renouvelables et aux sujets connexes en France et en Allemagne,
- d'encourager l'échange d'informations dans ces domaines entre les deux pays,
- d'encourager la coopération franco-allemande pour l'élaboration de politiques publiques communes et de projets conjoints,
- d'apporter son soutien aux autorités publiques et aux entreprises établies en France et en Allemagne,
- de contribuer au développement d'un réseau franco-allemand au niveau politique, scientifique et commercial.

Les orientations stratégiques de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables sont définies par un comité de pilotage. Les gouvernements français et allemand, les entreprises de la filière renouvelable ainsi que les syndicats professionnels des deux pays sont représentés au sein du comité de pilotage.

Dans sa séance du 2 juillet 2013, le comité de pilotage de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables a adopté une feuille de route pour le renforcement de la coopération franco-allemande dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

Cette feuille de route définit les orientations stratégiques de l'Office. Elle est le résultat d'une concertation entre pouvoirs publics français et allemands, syndicats professionnels et entreprises des deux pays.

Un bilan de la mise en œuvre des objectifs et chantiers prioritaires de la feuille de route sera effectué au cours de l'année 2016 par l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables et remis au comité de pilotage.



1. Thèmes d'intérêt commun franco-allemand

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables traite des thèmes d'intérêt commun relatifs aux énergies renouvelables et aux sujets connexes suivants :

- **Eolien**

La France et l'Allemagne ont décidé de renforcer leur coopération dans le domaine de l'éolien en 2004 à l'occasion de la conférence internationale sur les énergies renouvelables de Bonn. Depuis 2006, le Bureau de coordination énergie éolienne – devenu en 2011 Bureau de coordination énergies renouvelables et en 2013 Office franco-allemand pour les énergies renouvelables – est en charge de la coopération franco-allemande dans le domaine de l'éolien terrestre et de l'éolien en mer.

La planification et l'autorisation des projets éoliens, les impacts environnementaux et sociaux de l'éolien ainsi que les moyens de prévention ou les mesures de compensation envisageables, les émissions sonores des éoliennes, les impacts des éoliennes sur les radars, le balisage des éoliennes, les coûts et la rentabilité de l'éolien ainsi que le repowering font partie des sujets techniques traités par l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables dans le cadre de ses activités.

- **Photovoltaïque**

En 2010, l'élargissement de la coopération franco-allemande au domaine du photovoltaïque a été décidé dans le cadre de l'Agenda franco-allemand 2020 qui définit les objectifs prioritaires de la coopération franco-allemande.

Les questions liées au coût du photovoltaïque, à sa compétitivité et aux modèles de développement de cette source d'énergie, à la parité réseau du photovoltaïque, à son autoconsommation, au rôle du photovoltaïque dans le bâtiment ainsi qu'aux impacts environnementaux et autres impacts du photovoltaïque sont traitées par l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables.

- **Biomasse**

Le rapport de mission sur les usages non-alimentaires de la biomasse des Ministères de l'Energie, de l'Agriculture et du Redressement productif de septembre 2012 appelle à un renforcement de la coopération franco-allemande dans le domaine de la biomasse afin d'identifier une approche commune aux multiples sujets accompagnant la montée en importance de la biomasse-énergie dans le cadre de la transition énergétique. Sur la base des recommandations de ce rapport, l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables traitera des thèmes d'intérêt commun français et allemands relatifs à la filière biomasse.

- **Energies marines**

Les énergies marines participeront pleinement à la transition du modèle énergétique français et à la mise en place d'une filière industrielle exportatrice à haute valeur ajoutée. L'Allemagne dispose quant



à elle d'un potentiel plus limité sur son territoire. Un renforcement de la coopération entre instituts de recherche français et allemands ainsi qu'entre entreprises des deux pays à travers les activités de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables devrait permettre d'améliorer la compétitivité des deux pays dans cette filière d'avenir.

- ***Autres énergies renouvelables***

Un renforcement de la coopération franco-allemande dans les domaines de la géothermie (notamment au sujet de la cartographie des ressources, de la qualité des installations, de la formation et de la qualification des installateurs et du développement de la géothermie basse température), de l'hydroélectricité (notamment sur les questions environnementales et sur les stations de transfert d'énergie par pompage) et du solaire thermique (notamment sur la compétitivité de la filière, la qualité des installations, la formation et la qualification des installateurs ainsi que sur le développement des installations solaires collectives) permettra de faire profiter ces filières des bienfaits du rapprochement entre administrations, entreprises et instituts de recherche des deux pays.

- ***Réseaux électriques***

Les réseaux électriques français et allemands accueillent une part croissante d'énergies renouvelables. Ils jouent par ailleurs un rôle central dans le développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre de la transition énergétique. Les questions techniques de raccordement et du coût de raccordement des installations renouvelables au réseau électrique, d'adaptation et de développement du réseau (notamment la mise en place de smart grids), d'acceptabilité locale des réseaux, de prévision et de modélisation de la production électrique ainsi que de stabilité des réseaux relèvent du domaine de compétence de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables.

- ***Stockage de l'énergie***

La possibilité de stockage de l'énergie renouvelable produite constituera l'un des défis de la transition énergétique afin d'équilibrer la demande et l'approvisionnement en énergie. Différentes solutions de stockage de l'énergie sont actuellement développées en France et en Allemagne. Les feuilles de route du déploiement du stockage dans les deux pays, le cadre réglementaire favorable à un tel déploiement des systèmes de stockage, les différentes technologies de stockage de l'énergie, le coût et la compétitivité des différents systèmes de stockage, le rôle du stockage dans l'équilibre production/consommation et les impacts du stockage sur les réseaux électriques seront abordés dans le cadre des activités de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables.

- ***Marché de l'électricité***

L'intégration des marchés français et allemand de l'électricité est déjà une réalité aujourd'hui. Dans le cadre de ses activités, l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables traitera de sujets tels



que l'intégration des énergies renouvelables au marché de l'électricité et la détermination des coûts et bénéfices de cette intégration, l'impact de l'intégration des énergies renouvelables sur la plaque électrique franco-allemande, la commercialisation de l'électricité et la détermination des prix de l'électricité, la mise en place de nouveaux modèles de marché permettant de concilier production de base et production renouvelable intermittente, le développement des interconnexions, le couplage des marchés, la sécurité d'approvisionnement en énergie, les réserves de capacités ainsi que la gestion de la charge.

- ***Autres sujets communs à l'ensemble des énergies renouvelables***

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables traitera des sujets transversaux tels que les scénarios de développement des énergies renouvelables en France et en Allemagne, les modèles de soutien aux énergies renouvelables et leur évolution au cours des prochaines années en fonction de la maturité des filières, l'acceptabilité sociale des projets renouvelables, les projets renouvelables communautaires, coopératifs ou citoyens, le financement des énergies renouvelables, l'industrialisation des filières renouvelables, la création d'emplois et les retombées économiques des énergies renouvelables, le rôle des communes et des régions dans le développement des énergies renouvelables ainsi que les efforts d'innovation, de recherche et de développement des filières renouvelables, notamment en priorisant la coopération et la coordination des programmes de recherche et développement.

La répartition thématique des activités de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables prend en compte l'apport des différentes filières renouvelables au financement de l'Office.



2. Renforcer la concertation franco-allemande au niveau politique et réglementaire

Constats

La France et l'Allemagne rencontrent des défis similaires dans la mise en œuvre de leur transition énergétique. En Allemagne, dans le cadre de la sortie du nucléaire décidée par le pays en 2011, la part du nucléaire dans la production d'électricité du pays passera de 22,5% en 2010 à 0% en 2022. En France, le Président de la République François Hollande a annoncé une diminution de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 77,7% en 2011 à 50% en 2025. En France comme en Allemagne, la transition énergétique ne pourra pas se faire sans un développement important des énergies renouvelables. Les deux pays se sont fixé des objectifs renouvelables ambitieux. En France, les énergies renouvelables représenteront ainsi 23% de la consommation énergétique du pays à l'horizon 2020, en Allemagne 19,6%.

Par ailleurs, les décisions prises dans le cadre de la transition énergétique française ou allemande ont des impacts très importants sur le système énergétique de l'autre pays, notamment au regard des échanges d'électricité à travers les connexions transnationales. Une concertation est ainsi nécessaire afin de permettre une transition énergétique harmonieuse au niveau national et européen.

Objectifs et chantiers prioritaires

Renforcement des échanges intergouvernementaux

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables agira en faveur du rapprochement des administrations françaises et allemandes dans le cadre de la définition des politiques publiques ayant trait aux énergies renouvelables et à la mise en œuvre de la transition énergétique. L'objectif de ce rapprochement sera – quand pertinent – un rapprochement entre certaines réglementations et la recherche de solutions communes à des problèmes similaires.

Axes de travail principaux :

- Organisation de rencontres bilatérales entre les administrations en charge des énergies renouvelables en France et en Allemagne et de workshops à destination des administrations des deux pays,
- Organisation de conférences techniques rassemblant administrations, décideurs politiques, syndicats professionnels et entreprises,
- Coordination – à la demande des administrations des deux pays – d'études techniques franco-allemandes menées par des instituts de recherche indépendants ou des universités des deux pays.

La coopération franco-allemande œuvrera à une mise en œuvre accélérée de la transition énergétique dans les deux pays.



Intensification de l'échange d'informations

A travers la diffusion systématique d'informations sur les énergies renouvelables et les sujets connexes (newsletter, notes de synthèse, mémos, traduction d'études techniques et de textes réglementaires, espace adhérents de la plateforme www.ofaenr.eu, etc.), ainsi qu'à travers la diffusion des bonnes pratiques et des retours d'expériences de chaque pays, l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables contribuera à une meilleure compréhension des décisions politiques prises dans l'autre pays et des impacts de ces décisions. La meilleure information des administrations des deux pays permettra un rapprochement des services en charge de la transition énergétique.

Renforcement de la concertation au niveau européen et international

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables œuvrera en faveur d'un rapprochement franco-allemand au niveau européen et international. Sous l'impulsion des activités de l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables, les gouvernements français et allemand évalueront la possibilité d'une représentation commune de leurs intérêts au niveau européen et international, particulièrement dans les contextes de l'IRENA et de l'AIE.



3. Intensifier la coopération entre entreprises françaises et allemandes et faciliter la mise en œuvre de projets communs

Constats

La France et l'Allemagne disposent d'un réseau dense de petites, moyennes et grandes entreprises dynamiques et compétitives ainsi que de fleurons industriels. La France et l'Allemagne sont chacune le principal partenaire commercial de l'autre pays.

Les industriels et les professionnels des énergies renouvelables jouent, en France comme en Allemagne, un rôle central dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Ensemble, les entreprises françaises et allemandes pourront relever plus rapidement le défi de la transition énergétique. Par ailleurs, un renforcement de la coopération permettra une augmentation de la compétitivité des entreprises des deux pays.

Objectifs et chantiers prioritaires

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables – qui rassemble aujourd'hui plus de 100 entreprises de la filière renouvelable en France et en Allemagne – doit encourager la mise en place de projets industriels communs entre la France et l'Allemagne ainsi que contribuer à la mise en place d'un réseau entrepreneurial franco-allemand. Ces démarches seront coordonnées avec les organisations professionnelles et les projets de structuration de la filière industrielle renouvelable en France et en Allemagne.

Axes de travail principaux :

- Mise en réseau des entreprises françaises et allemandes de la filière renouvelable à travers l'organisation de conférences techniques rassemblant ces entreprises (ainsi que syndicats professionnels, administrations et décideurs politiques),
- Mise en réseau des entreprises à travers l'organisation de rencontres B2B,
- Accompagnement des entreprises françaises et allemandes dans la recherche de partenaires dans l'autre pays et conseil aux entreprises,
- Organisation de visites de sites et de rencontres individualisées avec des acteurs allemands ou français,
- Mise en réseau des entreprises à travers la plateforme www.ofaenr.eu,
- Mise en valeur des projets phares de la coopération franco-allemande dans le domaine de la transition énergétique à travers la plateforme www.ofaenr.eu.



4. Faire de la coopération franco-allemande un moteur de la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau régional et local

Constats

En France comme en Allemagne, les régions et les communes jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la transition énergétique. L'engagement de ces acteurs et la définition d'objectifs renouvelables ambitieux au niveau local et régional sont primordiaux pour l'atteinte des objectifs définis au niveau national. Les régions et les communes jouent par ailleurs un rôle central dans la mise en œuvre concrète des projets renouvelables, notamment à travers la planification du développement des énergies renouvelables. L'engagement des régions et des communes en faveur de la transition énergétique est également un vecteur important de l'acceptation locale de la transition énergétique.

Les régions et les communes françaises et allemandes entretiennent depuis de nombreuses années des liens très forts à travers des partenariats et jumelages. Près de 2 000 jumelages et partenariats ont été mis en place au cours des cinquante dernières années. Ces échanges, qui se concentrent aujourd'hui essentiellement sur la culture et l'éducation, contribuent à une meilleure compréhension mutuelle entre les deux pays. Une diversification des partenariats existants à la transition énergétique et aux énergies renouvelables permettrait une sensibilisation accrue des régions, des communes, et indirectement des citoyens, aux enjeux, chances et défis de la transition énergétique.

Objectifs et chantiers prioritaires

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables s'engagera en faveur d'un élargissement des partenariats et jumelages existants entre régions et communes françaises et allemandes à la transition énergétique et aux énergies renouvelables.

Axes de travail principaux :

- Mise en place d'une coopération renforcée entre l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables et les associations de communes et régions de France et d'Allemagne,
- Mise en place d'un réseau de régions et de communes françaises et allemandes en faveur de la transition énergétique et du renforcement de la coopération franco-allemande dans le domaine des énergies renouvelables,
- Diffusion d'informations sur les énergies renouvelables en France et en Allemagne auprès du réseau de régions et de communes,
- Incitation à la mise en place de partenariats franco-allemands exemplaires dans le domaine des énergies renouvelables entre communes et régions, et notamment entre les régions à énergie positive,



Office franco-allemand pour les énergies renouvelables
Deutsch-französisches Büro für erneuerbare Energien

- Mise en valeur de projets phares à travers la plateforme www.ofaenr.eu ainsi qu'à travers la mise en place d'actions communes avec les associations de communes et de régions des deux pays.



5. Mettre en place un réseau franco-allemand de chercheurs dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique

Constats

La France et l'Allemagne représentent ensemble 50% du budget global de la recherche en Europe et 10% dans le monde. L'Allemagne est le premier partenaire scientifique de la France en Europe et la France le premier partenaire de l'Allemagne en Europe.

A l'occasion du cinquantenaire du Traité de l'Elysée, les gouvernements français et allemand se sont engagés à renforcer les partenariats scientifiques entre la France et l'Allemagne dans le domaine stratégique de l'énergie, en particulier dans les domaines de la connexion des énergies renouvelables au réseau et des smart grids.

Objectifs et chantiers prioritaires

L'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables contribuera à la mise en place d'un réseau franco-allemand de chercheurs et de gestionnaires de la recherche dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Le renforcement de la coopération franco-allemande se fera à trois niveaux : l'Office contribuera au renforcement de la coopération entre instituts de recherche et universités mais aussi entre les départements « recherche et développement » d'entreprises françaises et allemandes œuvrant en faveur de la transition énergétique ainsi qu'entre les organisations programmant et gérant la recherche sur ces sujets. Ces démarches seront coordonnées avec les organisations professionnelles de chaque pays.

Axes de travail principaux :

- Organisation d'une conférence franco-allemande annuelle sur la recherche et le développement dans le domaine des énergies renouvelables,
- Mise en réseau des instituts de recherche et des entreprises des deux pays à travers l'organisation de rencontres B2B,
- Accompagnement des instituts de recherche français et allemands dans l'identification de partenaires dans l'autre pays,
- Mise en réseau des instituts de recherche à travers la plateforme www.ofaenr.eu,
- Mise en place de coopérations entre instituts de recherche français et allemands,
- Mise en valeur des activités de recherche françaises et allemandes dans le domaine des énergies renouvelables à travers la plateforme www.ofaenr.eu.